COURS

Quelle action publique pour l'environnement ?

Tle

Programme de terminale générale, enseignement de spécialité — BO spécial n°8 du 25 juillet 2019

Relue le 14 novembre 2026

Le réchauffement climatique est l'un des grands défis du siècle. Mais qui le met à l'agenda, et quels instruments les pouvoirs publics peuvent-ils utiliser pour réduire les émissions ? Le chapitre relie acteurs, conflits et instruments de la politique environnementale.

1 La construction d'un problème public

DÉFINITION

Situation transformée en enjeu nécessitant une action publique, grâce à l'action d'**entrepreneurs de cause** (ONG, scientifiques comme le GIEC, médias, partis, mouvements citoyens).

RÈGLE

La mise à l'**agenda** politique résulte de rapports de force, de coopérations et de conflits entre acteurs.

2 L'action publique à plusieurs échelles

RÈGLE

Du local à l'international : collectivités, États, Union européenne, accords internationaux (**Accord de Paris**, 2015 : limiter le réchauffement nettement sous 2 °C). Les négociations butent sur le **passager clandestin** : chaque pays a intérêt à laisser les autres réduire leurs émissions.

3 Les instruments

DÉFINITION

Normes et interdictions (interdiction progressive des véhicules thermiques neufs dans l'UE en 2035).

DÉFINITION

Taxe carbone : fait payer le coût de la pollution (principe pollueur-payeur), mais peut peser sur les ménages modestes.

DÉFINITION

Plafond d'émissions et quotas échangeables (marché européen du carbone, 2005).

RÈGLE

S'y ajoutent les **subventions** à l'innovation verte. Chaque instrument a des avantages et des limites (efficacité, acceptabilité, coût).

EXEMPLE

Pourquoi les négociations climatiques sont-elles difficiles ?

1. Le climat est un bien commun mondial.
2. Chaque pays supporte seul le coût de ses efforts mais partage le bénéfice.
3. Chacun est tenté d'être passager clandestin.

La coopération internationale est difficile car les coûts sont nationaux et les bénéfices mondiaux.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Croire qu'un seul instrument suffit. — Chaque instrument a des limites : on combine normes, taxes, quotas et subventions.

Le réflexe : Comparer les instruments selon l'efficacité et l'acceptabilité.

COMPARER LES INSTRUMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1. Présenter chaque instrument (norme, taxe, quotas, subvention).
2. Évaluer son efficacité environnementale.
3. Évaluer son coût et son acceptabilité sociale.
4. Conclure sur la complémentarité.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini les notions ?
- Ai-je lu les données en phrase ?
- Ai-je expliqué un mécanisme ?
- Ai-je nuancé ?

À RETENIR

- **Problème public**, entrepreneurs de cause, mise à l'agenda.
- Échelles : local à international ; Accord de Paris (2015) ; passager clandestin.
- Instruments : réglementation, **taxe**, **quotas**, subventions ; avantages et limites.